

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dichlorométhane 99.5% pur

Révision: 01.09.2025

Code du produit: AC11.00840

Page 1 de 15

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Dichlorométhane 99.5% pur

Nom de la substance: dichlorométhane; chlorure de méthylène
Numéro d'Enregistrement 01-2119480404-41-XXXX
REACH:
Nº CAS: 75-09-2
Nº Index: 602-004-00-3
Nº CE: 200-838-9

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Réactifs et produits chimiques de laboratoire
À des fins de laboratoire et d'analyse uniquement.

Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: AnalytiChem Services, Unipessoal, Lda
Rue: Rua de Júlio Dinis 676 7º
Lieu: P-4050-320 Porto
Téléphone: +351 226002917
E-mail: info@analytichem.com
Interlocuteur: SDS service department
E-mail: SDS@analytichem.com
Internet: www.analytichem.com
Service responsable: SDS service department

Renseignements concernant le fabricant/fournisseur

Société: AnalytiChem GmbH
Rue: Stempelstraße 6
Lieu: D-47167 Duisburg
Téléphone: 0203/5194-0
E-mail: info@analytichem.de
Interlocuteur: SDS service department
E-mail: SDS@analytichem.com
Internet: www.analytichem.de

Téléfax: 0203/5194-290

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dichlorométhane 99.5% pur

Révision: 01.09.2025

Code du produit: AC11.00840

Page 2 de 15

Service responsable:

AnalytiChem:
EU-Belgium: AnalytiChem Belgium, Industriezone "De Arend" 2, 8210 Zedelgem, Belgium, +32 50 28 83 20
EU-Germany: AnalytiChem Germany, Stempelstrasse 6, 47167 Duisburg, Germany, +49 203 51 94 – 200
EU-Netherlands: AnalytiChem Netherlands, Communicatieweg 7, 3641 SG Mijdrecht, The Netherlands, +31 297 286848
UK: AnalytiChem UK, Unit 7 Launton Business Center, Murdock Road, Bicester, OX26 4XB, England, +44 1869 355 500
USA: AnalytiChem USA, 227 China Road, Winslow, Maine, 04901, United States, +1 800-244-8378
Canada: AnalytiChem Canada, 21800 Clark Graham Avenue, Baie d'Urfe, H9X 4B6, Canada, +1 514-457-0701
Australia: ORE Research & Exploration Pty Ltd, 37A Hosie Street, Bayswater North, 3153, Australia, +61 3 9729 0333

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

+33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.)
/ +33 9 75 18 14 07 (CHEMTREC)

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

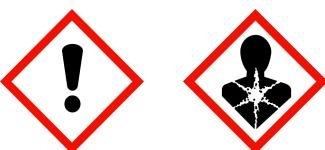
Carc. 2; H351
Skin Irrit. 2; H315
Eye Irrit. 2; H319
STOT SE 3; H336

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Mention Attention
d'avertissement:

Pictogrammes:

**Mentions de danger**

H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dichlorométhane 99.5% pur

Révision: 01.09.2025

Code du produit: AC11.00840

Page 3 de 15

position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3. Autres dangers

Perturbation endocrinienne pour la santé humaine: Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

Perturbation endocrinienne dans l'environnement: Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

Dangereux pour la couche d'ozone.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Formule: CH₂Cl₂

Poids moléculaire: 84,93 g/mol

Composants pertinents

Nº CAS	Substance	Quantité		
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
75-09-2	dichlorométhane			100 %
	200-838-9	602-004-00-3	01-2119480404-41-XXXX	
	Carc. 2, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H351 H315 H319 H336			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
75-09-2	200-838-9	dichlorométhane	100 %
	dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 2000 mg/kg		

Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

En cas d'arrêt cardiaque pratiquer la réanimation cardio-pulmonaire.

Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dichlorométhane 99.5% pur

Révision: 01.09.2025

Code du produit: AC11.00840

Page 4 de 15

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologue.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Protéger l'oeil non blessé.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau.

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement.

Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Vertiges, État d'ivresse

Troubles gastro-intestinaux, Vomissement

État inconscient, Toux

Troubles respiratoires, Dyspnée

Opacité de la cornée. Collapsus circulatoire

Lésions du foie et des reins

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Hohe Konzentrationen in der Luft haben betäubende Wirkung und schädigen das Zentralnervensystem. Zu den Symptomen gehören Benommenheit, Übelkeit, Erbrechen und Kopfschmerzen. Die Einwirkung von Konzentrationen von 1000 ppm Methylenchlorid während 20 Minuten führt zu Benommenheit. Das Einatmen wiederholter oder hoher Konzentrationen hat betäubende Wirkung. Dies kann Bewußtlosigkeit und auch Tod zur Folge haben.

Medikamente der Ephedrin/Adrenalingruppe sind zu vermeiden, da Herzrhythmusstörungen oder Herzstillstand hervorgerufen werden können.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquides non combustibles

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Chlorure d'hydrogène (HCl)

Phosgène

Explosive Gemische von Methylenchlorid und Luft sind möglich, aber sie sind schwierig zu entzünden und benötigen Zündquellen hoher Intensität

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dichlorométhane 99.5% pur

Révision: 01.09.2025

Code du produit: AC11.00840

Page 5 de 15

Information supplémentaire

- L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.
- Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.
- Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.
- Risque d'un éclatement du récipient.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

- Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.
- Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Pour les non-sécouristes

- Assurer une aération suffisante.
- Utiliser un équipement de protection personnel.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Evacuer les personnes en lieu sûr.
- Procédures d'urgence
- Consulter un spécialiste
- Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Pour les secouristes

- Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

- Colmater les bouches de canalisations.
- Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
- Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.
- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Verschüttetes Material mit Schaum bedecken, um Verdunstung zu verringern.

Pour le nettoyage

- Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Autres informations

- Assurer une aération suffisante.
- Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.
- Bei Eindringen in Gewässer Polizei oder zuständige Behörde informieren.

6.4. Référence à d'autres rubriques

- Maniement sûr: voir rubrique 7
- Protection individuelle: voir rubrique 8
- Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

- Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dichlorométhane 99.5% pur

Révision: 01.09.2025

Code du produit: AC11.00840

Page 6 de 15

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Utiliser un équipement de protection personnel.

Assurer une aération suffisante. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

Die Dämpfe können unsichtbar, schwerer als Luft sein und sich am Baden ausbreiten.

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Explosive Gemische von Methylenchlorid und Luft sind möglich, aber sie sind schwierig zu entzünden und benötigen Zündquellen hoher Intensität

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Éviter de: formation d'aérosol ou de nébulosité Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

Information supplémentaire

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Protéger contre: Lumière

Matériel inadéquat pour récipients/installations: Aluminium, Métal léger, Alliage, contenant des métaux légers
Längerer Kontakt mit Aluminium oder Leichtmetalllegierungen kann zur Bildung von Chlorwasserstoffgas und Hitze führen.

Conseils pour le stockage en commun

exigences nationales

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
75-09-2	Dichlorométhane	50 100	178 356		VME (8 h) VLE (15 min)	

Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)

Nº CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
75-09-2	Dichlorométhane	Carboxyhémoglobin	3,5 %	Sang	immédiatement en fin de poste

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dichlorométhane 99.5% pur

Révision: 01.09.2025

Code du produit: AC11.00840

Page 7 de 15

Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
DNEL type				
75-09-2	dichlorométhane			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	353 mg/m ³
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	systémique	706 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	12 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	88,3 mg/m ³
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	systémique	353 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	5,82 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,06 mg/kg p.c./jour

Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
75-09-2	dichlorométhane	
Eau douce		0,31 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,27 mg/l
Eau de mer		0,031 mg/l
Sédiment d'eau douce		2,57 mg/kg
Sédiment marin		0,26 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		26 mg/l
Sol		0,33 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

À proximité immédiate de la zone de travail, il doit y avoir: Des installations de nettoyage sont disponibles en nombre suffisant

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

lunettes à coques

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: vertrieb@kcl.de avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dichlorométhane 99.5% pur

Révision: 01.09.2025

Code du produit: AC11.00840

Page 8 de 15

Lors de contact fréquents avec les mains: Aucune donnée disponible

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation: KCL 890 Vitoject®

Matériel recommandé: FKM (caoutchouc fluoré) 0,7 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 120 min

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés. Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Le choix de la protection corporelle dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses. La résistance chimique des agents de protection doit être clarifiée avec leurs fournisseurs.

Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: AX

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Protection contre les risques thermiques

Aucune donnée disponible

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	lumineux
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	200 ppm
Point de fusion/point de congélation:	-95 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	40 °C
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité:	13 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	22 vol. %
Point d'éclair:	X
Température d'auto-inflammation:	605 °C
Température de décomposition:	>120 °C
pH-Valeur (à 20 °C):	neutre
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	20 g/l
Solubilité dans d'autres solvants	
Aucune donnée disponible	

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dichlorométhane 99.5% pur

Révision: 01.09.2025

Code du produit: AC11.00840

Page 9 de 15

La vitesse de dissolution:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
La stabilité de la dispersion:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	475 hPa
(à 20 °C)	
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	1,336 g/cm³
Densité relative:	1,32
Densité apparente:	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative:	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules:	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Explosive Gemische von Methylenchlorid und Luft sind möglich, aber sie sind schwierig zu entzünden und benötigen Zündquellen hoher Intensität

Combustion entretenue:

Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide:

Aucune donnée disponible

gaz:

Aucune donnée disponible

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

1,8

Épreuve de séparation du solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en corps solides:

0

Point de sublimation:

Aucune donnée disponible

Point de ramollissement:

Aucune donnée disponible

Point d'écoulement:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible:

0,43 mPa·s

Viscosité dynamique:

(à 20 °C)

Durée d'écoulement:

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Décomposition possible sous l'effet prolongé de la lumière.

10.2. Stabilité chimique

Protéger contre: Lumière

Agent stabilisant: Amylen

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Métaux alcalins

Métal alcalino terreux

Acide nitrique

Amines

Hydrocarbures, aromatique

K, Na, Al

Formation de mélanges explosifs avec: Acide nitrique

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dichlorométhane 99.5% pur

Révision: 01.09.2025

Code du produit: AC11.00840

Page 10 de 15

10.4. Conditions à éviter

Protéger contre:
Lumière
Rayonnement thermique.
Humidité

10.5. Matières incompatibles

Articles en caoutchouc
Matières plastiques
Métaux
Métal léger
Längerer Kontakt mit Aluminium oder Leichtmetalllegierungen kann zur Bildung von Chlorwasserstoffgas und Hitze führen.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Bei thermischen Zersetzung: HCl, Phosgen

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Oedème pulmonaire

Pneumonie

irritations des muqueuses

Große Mengen können zu inneren Reizungen, Übelkeit, Erbrechen und Durchfall sowie zu Schwindelgefühl und Bewußtlosigkeit führen. Kann durch die Haut aufgenommen werden, aber nicht in ausreichenden Mengen, um Schadwirkungen zu haben. Exposition gegenüber hohen Konzentrationen (>1000 ppm) Methylenchlorid in der Atemluft können Benommenheit verursachen. Exposition gegenüber sehr hohen Konzentrationen in der Atemluft kann zu Bewusstlosigkeit, abnormalen Herzrhythmus und plötzlichem Tod führen. Methylenchlorid wird im Körper zu Kohlenmonoxid umgewandelt, das die Fähigkeit Sauerstoff aufzunehmen, verringert. Dies kommt in Form einer erhöhten Carbaxyhämoglobinkonzentration im Blut zum Ausdruck.

Nº CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode	
75-09-2	dichlorométhane					
	orale	DL50 mg/kg	> 2000	Rat	Other company data (1988)	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Rat	Other company data (1988)	OECD Guideline 402

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Exerce un effet dégraissant sur la peau. dermatite Wiederhalter und/oder längerer Hautkontakt kann zu Rötung, Blasenbildung oder Brennen führen.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dichlorométhane 99.5% pur

Révision: 01.09.2025

Code du produit: AC11.00840

Page 11 de 15

Susceptible de provoquer le cancer. (dichlorométhane)

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalationsstudien zur chronischen Toxizität in Mäusen haben eine Erhöhung von Lungen - und Lebertumoren bei Methylenchlorid Konzentrationen deutlich über dem angegebenen Grenzwert gezeigt.

Ausgedehnte mechanistische Untersuchungen haben gezeigt, daß diese Wirkungen spezifisch für die Maus sind und keine Relevanz für die menschliche Gesundheit haben.

Dieses beruht auf den gut bekannten Unterschieden der Metabolisierungspfade zwischen Nagetieren und dem Menschen. Verschiedene große Untersuchungen an Menschen die beruflich Methylenchlorid ausgesetzt waren, haben keine nachweisbare Verbindung zu Krebs gezeigt.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (dichlorométhane)

Hohe Konzentrationen in der Atemluft werden betäubende Wirkung haben und das Zentralnervensystem schädigen. Symptome können einschliessen: Benommenheit, Übelkeit, Erbrechen und Kopfschmerzen.

Hohe Dampfkonzentrationen können stark reizend auf die Atemwege wirken.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune donnée disponible

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée disponible

Expériences tirées de la pratique

Aucune donnée disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

Autres informations

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Irritant, L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Vertiges, État d'ivresse

Troubles gastro-intestinaux, Vomissement

État inconscient, Toux

Troubles respiratoires, Dyspnée

Opacité de la cornée. Collapsus circulatoire

Lésions du foie et des reins

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dichlorométhane 99.5% pur

Révision: 01.09.2025

Code du produit: AC11.00840

Page 12 de 15

Nº CAS	Substance	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
75-09-2	dichlorométhane						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	193 mg/l	96 h	Pimephales promelas	Bull Environ Contam Toxicol 20, 344-352	According to test methods described by t
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	27 mg/l	48 h	Daphnia magna	Study report (1979)	According EPA publication
	Toxicité pour les poissons	NOEC	357 mg/l	8 d	Pimephales promelas	Bull Environ Contam Toxicol 39, 869-876 (other: ASTM E729-80

12.2. Persistance et dégradabilité

68 %; 28 d; aerob

OECD 301D

Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
75-09-2	dichlorométhane	1,25

FBC

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
75-09-2	dichlorométhane	> 0,91 - < 7,9		Washington, DC, US E

12.4. Mobilité dans le sol

log Koc: 1,00

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Règlement (CE) n° 2024/590 relatif à des substances qui appauvrisse la couche d'ozone.

Ingrédient: Dichlorométhane

Information supplémentaire

Éviter une introduction dans l'environnement.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dichlorométhane 99.5% pur

Révision: 01.09.2025

Code du produit: AC11.00840

Page 13 de 15

élimination selon la loi "Kreislaufwirtschafts- und Abfallgesetz (KrW-/AbfG)".

Lösmittelerückstände dürfen nicht in die Kanalisation oder in Gewässer gelangen. Fässer oder andere Gebinde, die Methylenechlorid enthalten oder enthalten haben dürfen NICHT geschweißt, zerschnitten oder verbrannt werden. Explosionsgefahr!

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1593
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	DICHLOROMÉTHANE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	6.1
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	6.1
Code de classement:	T1
Dispositions spéciales:	516
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
Catégorie de transport:	2
Nº danger:	60
Code de restriction concernant les tunnels:	E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1593
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	DICHLOROMÉTHANE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	6.1
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	6.1
Code de classement:	T1
Dispositions spéciales:	516 802
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1593
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	DICHLOROMETHANE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	6.1
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	6.1
Dispositions spéciales:	-
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
EmS:	F-A, S-A

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dichlorométhane 99.5% pur

Révision: 01.09.2025

Code du produit: AC11.00840

Page 14 de 15

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1593
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	DICHLOROMETHANE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	6.1
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	6.1
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	2 L
Passenger LQ:	Y642
Quantité exceptée:	E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	655
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	60 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	663
IATA-Quantité maximale (cargo):	220 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT: Non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 59, Inscription 75

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Information supplémentaire

Règlement (CE) n° 2024/590 relatif à des substances qui appauvrisent la couche d'ozone.

Ingrédient: Dichlorométhane

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Cette matière a fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,11,12,15.

Abréviations et acronymes

Skin Irrit. 2: Irritation cutanée, catégorie de danger 2

Eye Irrit. 2: Irritation oculaire, catégorie de danger 2

Carc. 2: Cancérogénicité, catégorie de danger 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie de danger 3

Les principales références bibliographiques et sources de données

Lieferanten-Sicherheitsdatenblatt

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dichlorométhane 99.5% pur

Révision: 01.09.2025

Code du produit: AC11.00840

Page 15 de 15

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

- H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Information supplémentaire

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.